

COMPTE RENDU - COMITE TECHNIQUE du 13/12/2012

« SITUATION DES EMPLOIS - DECLINAISON LOCALE »

Les représentants FO DGFIP 85 pour ce CT : Sébastien LIEVRE, Marcel NAVARRO, Stéphane OLLIER, Philippe VALOT et Philippe VISTOUR

2062 suppressions d'emplois pour 2013 dans les services de la DGFIP

Déclinaison locale : 12 suppressions nettes d'emplois en Vendée :

+ 2 B

• - 14 C

FILIERE FISCALE:

FILIERE GESTION PUBLIQUE:

-1B (géomètre) au CDIF de Fontenay le Comte

-1C au SIE de Luçon

-1C au SIE des Herbiers

-1C au SIE des Sables d'Olonne

-1C au SIE de La Roche / Yon nord

-1C au SIE de La Roche / Yon sud

-2C au SIP de Challans

-1C au SIP de Fontenay le Comte

TOTAL: -1B-8C

-1C à la Trésorerie de St Gilles Croix de Vie

+2B -2C à la Trésorerie Côte de Lumière

+1B-1C au SIP des Herbiers

-2C en Direction

TOTAL: +3B-6C

Explications figurant dans les documents transmis par la Direction :

* Filière fiscale :

« Les répartitions d'emplois sont proposées en prenant en considération les orientations fixées par la Direction Générale, l'impact de la dématérialisation des procédures et des paiement, ainsi qu'après un examen au cas par cas de la situation de chaque service et des contextes locaux pour l'application de la contribution proportionnelle. »

* Filière Gestion Publique :

« La répartition des suppressions a été réalisée en application des orientations de la direction Générale, et sur la base de l'examen de la situation de chaque structure en fonction de l'évolution de son activité. »

Extrait de la déclaration liminaire unitaire « Solidaires – FO DGFIP – CGT - CFDT » :

Monsieur le Président,

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et la menace croissante de restructurations.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public (notamment par la suppression de nombreuses trésoreries de proximité) alors que le besoin en terme de conseil aux collectivités locales (les 34000 communes de moins de 5000 habitants par exemple) demeure élevé dans le contexte actuel. Certes l'administration a mis en place des groupes de travail sur la sécurité mais, comme toujours, le point d'achoppement, au-delà des déclarations d'intention, reste la question des moyens.

Dans ce contexte d'efforts incessants demandés aux agents, les traitements et régimes indemnitaires sont gelés pour la troisième année consécutive. Dans le même temps, la « démarche stratégique » se met en place, contre l'avis des organisations syndicales et donc des personnels, et vise, sous couvert de simplification, à l'abandon pur et simple de certaines missions et à de nouvelles vagues de restructuration du réseau.

La suppression de 2 062 emplois supplémentaires s'ajoutant aux précédentes, a été programmée dans le PLF sous couvert de « Modernisation de l'Action Publique » nouveau nom d'une RGPP prétendument abandonnée. Si les vagues précédentes ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le réseau, remonte la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues.

Exemplaires hier, aujourd'hui non prioritaires les agents vous disent ça suffit!

Nous vous rappelons nos exigences :

L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois

La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions (non à la réduction des missions et à l'interministérialité)

L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable (NON à la fermeture des trésoreries)

La revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire,

L'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C

L'abrogation du jour de carence;

Le maintien des engagements pour le plan de qualification 2012,

Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

En conséquence, vous comprendrez, Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords nous ne voulions pas aborder dans le détail les points de l'ordre du jour. Pas plus d'ailleurs que nous ne souhaitons que vous nous les exposiez.

C'est pourquoi, nous vous demandons de faire procéder au vote sur la situation des emplois. Vous ne serez pas surpris de nous voir voter unanimement contre vos propositions.

Nous vous demandons de reporter au prochain CTL les autres points à l'ordre du jour et points d'information

Les représentants des personnels, Solidaires, FO, CGT et CFDT de la DDFIP de Vendée ne participeront pas à ce Comité Technique Local exprimant ainsi fermement leur refus de la poursuite de cette politique de destruction des emplois et de casse de notre administration.

Nous vous demandons d'enregistrer notre vote unanime « contre » la suppression des emplois et d'annexer la présente déclaration unitaire au procès verbal du CTL.

Après quoi, nous quitterons la séance.

* PONTS NATURELS 2012:

2 ponts naturels sont proposés dans les documents transmis pour ce Comité Technique, à savoir :

- * le 10/05/2013
- * le 16/08/2013

Ils seront rediscuter lors du prochain CT début 2013.

Notre position sera conforme à celle de l'an passé : même si nous considérons ces ponts naturels comme étant des congés forcés pour les personnels, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité d'entre eux y sont favorables car il est toujours difficile de trouver des volontaires pour venir travailler ces jours là. Nous voterons donc POUR ces 2 ponts naturels.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE POUR DEFENDRE VOS INTERETS :

Secrétaire de section :

sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr (SIP recouvrement La Roche / Yon – 02 51 45 11 06)

Secrétaires adjoints :

sebastien.benard@dgfip.finances.gouv.fr (Cité administrative La Roche / Yon)
marcel.navarro@dgfip.finances.gouv.fr (Fiscalité Immob. SIP La Roche / Yon – 02 51 45 11 62)
williams.pillet@dgfip.finances.gouv.fr (SIP Challans CSP – 02 51 56 70 16)
anne.reto-riviere@dgfip.finances.gouv.fr (Trésorerie Chaillé les Marais – 02 51)

SITE INTERNET: http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/